



**Monsieur Gérard CHATIN**  
Conseiller municipal de Sainte-Geneviève  
12 rue du Bel Air  
60730 Sainte-Geneviève

Paris, le jeudi 13 juin 2019,

LAURENCE ROSSIGNOL

\_\_\_\_\_  
ANCIENNE MINISTRE

\_\_\_\_\_  
SENATRICE  
DE L'OISE

\_\_\_\_\_  
VICE-PRESIDENTE DE  
LA DELEGATION AUX  
DROITS DES FEMMES

Monsieur le conseiller municipal,

Par courrier en date du 6 mai, vous avez bien voulu m'alerter sur l'impossibilité de vous réunir dans votre commune et je vous en remercie vivement.

Il est anormal que vous ne soyez pas en mesure d'organiser une quelconque réunion au sein de votre commune, à cause d'une absence de réponse de votre Maire. Les procédures de demande de salle sont respectées, il n'y a en conséquence aucune raison que celles-ci soient refusées.

Aussi, je tenais à vous informer que je vais saisir par courrier madame la Maire de Sainte Geneviève, afin qu'elle puisse vous apporter des explications à ces refus de prêt de salle. Dans la période électorale des municipales qui s'ouvre, il est important que chaque prétendant puisse réunir ses sympathisants pour échanger et s'organiser en toute quiétude.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé du retour de madame la Maire.

En espérant répondre à votre demande,  
Je vous prie d'agréer, monsieur le conseiller municipal, l'expression de mes sentiments distingués.

*Amities*  
LR

**Laurence ROSSIGNOL**